



Le président de l'université Jean Moulin,

**Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 811-1 ;

**Vu** la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

**Vu** la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

**Vu** la délibération n° CAC-2023-06-02-ins du 27 juin 2023 portant approbation par le conseil académique des conditions d'utilisation et d'affectation des locaux mis à disposition des étudiants ;

**Vu** l'arrêté n° 23-159 du 28 juin 2023 fixant les conditions d'utilisation et d'affectation des locaux mis à disposition des étudiants,

### Arrête

**Article 1** – La répartition des locaux aux associations étudiantes de l'université Jean Moulin est arrêtée conformément au tableau en annexe, après avis de la commission d'attribution des locaux associatifs réunie le 20 mars 2025 dans les conditions prévues par l'arrêté n° 23-159 susvisé.

**Article 2** – L'arrêté n° 23-209 du 28 juin 2023 est abrogé.

**Article 3** – Le présent arrêté prend effet au 31 mars 2025.

**Article 4** – Le directeur général des services de l'université Jean Moulin est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les panneaux d'information de la direction des affaires juridiques et institutionnelles et publié sur le site internet de l'université.

Fait à Lyon, le 31 mars 2025

Le président de l'université Jean Moulin,

Gilles BONNET





## ANNEXE

## AFFECTATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS

## Manufacture des Tabacs

Niveau	Localisation	Local	Surface	Procédure d'attribution	Association(s)
Sous-sol	Aile H puis aile AC	B114 puis 1103	16,92 m <sup>2</sup> 20,23 m <sup>2</sup>	Associations	Jeux Moulin Lyon 3 + UDL Esport
Sous-sol	Aile AC	1102	20,23 m <sup>2</sup>	Associations	Corpo Lyon 3 + Orasi <b>(à l'issue des travaux du tiers-lieu)</b>
Sous-sol	Aile A	B1113	50,80 m <sup>2</sup>	Associations	Lyon 3 Orchestra + ESL Musique
Rez-de-chaussée	Aile AB	2218	17,42 m <sup>2</sup>	Associations	Poli'Gones + LyonMUN
Rez-de-chaussée	Aile AB	2219	18,03 m <sup>2</sup>	Associations	L3DD + OGSE
Rez-de-chaussée	Aile AB	2220	17,86 m <sup>2</sup>	Associations	BDE Tout'iae + BDE iae Fraternity
Mezzanine	Aile E	3410 B	34,08 m <sup>2</sup>	Elus	GAEIS + ADSP + AE2L ( <i>Bouge ton campus</i> )
Mezzanine	Aile EB	3402	20,37 m <sup>2</sup>	Elus	La Fine Equipe
Mezzanine	Aile AB	3025	23,39 m <sup>2</sup>	Elus	UNI Lyon
Mezzanine	Aile AB	3026	31,02 m <sup>2</sup>	Elus	La Force
1 <sup>er</sup> étage	Aile E	4539	18,61 m <sup>2</sup>	Associations	Imp(r)ose-toi + Jean Moulin Post

## Palais de l'Université

Niveau	Localisation	Local	Surface	Procédure d'attribution	Association(s)
Entresol sur rez-de-chaussée	Aile Montesquieu	E0042	22,20 m <sup>2</sup>	Associations	BDE Histoire + Patrimuse